

nable premier ministre déclara alors que ce serait son dernier pèlerinage à la capitale des Etats-Unis pour obtenir un traité, et qu'à l'avenir il s'appliquerait à développer notre pays dans le sens national. Dès lors, est-il juste de dire que les deux partis durant toute cette période ont eu leur parole engagée en faveur de la réalisation d'une telle mesure? Je soumets que durant tout ce temps ni l'un ni l'autre parti n'a eu sa parole engagée.

L'honorable député de Wellington-sud (M. Guthrie) a déclaré, cependant, que si la demande avait sa raison d'être en 1866, elle avait tout autant sa raison d'être en 1911. Or, je soutiens le contraire. L'époque, les conditions ne sont plus les mêmes. Aujourd'hui nous jouissons de bons marchés, tandis qu'alors nous n'avions pas de débouchés avantageux pour nos produits. Entre temps le pays a développé son commerce interprovincial sous tous rapports. Ses habitants sont amplement employés à des salaires rémunérateurs, et par suite de ce développement et de celui de l'immigration, nous avons un marché sur place qui suffit à tous nos besoins. On ne saurait donc faire la comparaison entre 1866 et les conditions actuelles sous ce rapport. Nous sommes une nation arrivée à l'âge adulte. Nous avons pris notre plein développement et nous sommes à même de tenir tête à l'univers entier; nous avons l'intelligence, l'énergie et la force nécessaire pour ne craindre la concurrence de personne. Nous avons de bons marchés au Canada et de l'ouvrage pour tenir toute notre population occupée. Dès lors est-il exact d'affirmer que nous sommes dans la même situation qu'en 1866? Je dis que non. Le besoin d'un traité de réciprocité se fait-il alors sentir au même degré qu'en 1866? Aucunement. Tout ce que nous avons à faire c'est de continuer à travailler à notre développement national, comme nous l'avons fait depuis quinze ans. Il me semble que l'épithète qu'on a relevée sur un certain monument funèbre aurait bien son application dans le cas de notre pays, s'il nous fallait être mis au régime de ce traité projeté. L'épithète était ainsi conçue:

J'étais en bonne santé, j'ai voulu être mieux encore;
Je me suis médicamenté, et voilà où j'en suis rendu.

L'hon. M. FIELDING: C'est méchant à l'adresse des médecins.

M. SPROULE: Oui, et c'est méchant à l'adresse des médecins politiques tout autant qu'à l'adresse des autres. Le peuple canadien dira: Nous étions bien, nos médecins politiques ont pensé que nous devrions être encore mieux; ils nous ont fait prendre des drogues, et nous voilà où nous sommes rendus. Quelle ruine va résulter au Canada l'intervention, j'allais dire du

M. SPROULE.

charlatan politique et du traitement d'empirique auquel il va le soumettre?

J'ai été très amusé de l'extraordinaire acclamation qui s'est élevée au sein des partisans du ministre des Finances, et même dans le groupe des députés de l'arrière-banc ministériel qui occupent des sièges de ce côté-ci de la Chambre, quand le ministre des Finances a repris son siège. C'était comme si quelque oracle divin avait pris la parole, comme si les nues s'étaient entrouvertes et comme si une rosée était tombée du ciel pour revivifier l'esprit défaillant de l'humanité. Ces honorables députés ont paru s'en trouver beaucoup mieux. Cela m'a rappelé l'histoire de cet Irlandais malade que le médecin était venu voir. Les médecins ont l'habitude dans leurs tournées, non seulement d'examiner la langue et de tâter le pouls de leurs malades, mais encore de relever leur température au moyen d'un thermomètre, instrument minuscule comme celui que j'ai à la main. Il faut commencer par donner un coup sec de haut en bas, afin de s'assurer que la colonne est bien revenue à 98 et $\frac{3}{4}$ qui est la température normale chez l'homme, puis on introduit l'instrument sous la langue du patient. C'est ce que fit notre médecin, puis il se mit à se promener de long en large en attendant la fin des trois minutes pendant lesquelles l'instrument doit rester en contact avec le patient. Le pauvre Irlandais se tenait la bouche bien fermée, et lorsqu'enfin le médecin eût enlevé le thermomètre "Merci, monsieur, lui dit-il, votre traitement m'a fait du bien; je me sens beaucoup mieux." Le ministre des Finances a relevé la température de ses adhérents, et il s'en sont trouvés tout ravigotés. Mais je crains fort que le mieux qui s'est ainsi manifesté ne fût comme dans le cas de notre Irlandais qu'affaire d'imagination. Or, qu'avons-nous fait quand nous nous sommes aperçus que nous ne pourrions obtenir de traité des Etats-Unis? Le parti conservateur aborda sérieusement la question en 1876, 1877 et 1878, alors que sir John Macdonald constatant l'inutilité de tout effort en vue de la négociation d'un traité, inaugura une politique en vue de protéger le marché domestique du Canada et d'empêcher les exploiters des Etats-Unis d'envoyer le surplus de leurs marchandises dans notre pays. Exclue du marché des Etats-Unis par le maintien de droits élevés et le refus des Américains de conclure un traité de réciprocité en 1866 et en 1890, nous avons subi des périodes de gêne au Canada, ce n'est pas douteux, et nous avons senti le besoin d'avoir de plus vastes débouchés pour nos produits.

Mais comme les Etats-Unis refusaient de nous ouvrir leurs marchés, les sagaces hommes d'Etat de l'époque se dirent: Nous allons dresser un programme de protection nationale, et nous allons engager le Canada dans la voie propre à assurer à son peu-